

PREFECTURE REGION ILE DE FRANCE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-012-2018-07

PUBLIÉ LE 5 JUILLET 2018

## **Sommaire**

### Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2018-07-02-006 - Arrêté du 2 juillet 2018 portant délégation de signature à Madame Sandrine CONNAN, chef de la division des établissements d'enseignement privés du rectorat de Créteil (3 pages)

Page 3

### Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2018-07-02-006

Arrêté du 2 juillet 2018 portant délégation de signature à Madame Sandrine CONNAN, chef de la division des établissements d'enseignement privés du rectorat de Créteil



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 2 juillet 2018 portant délégation de signature à Madame Sandrine CONNAN, chef de la division des établissements d'enseignement privés du rectorat de Créteil

#### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU le code de l'éducation et notamment son article D222-20 ;
- VU l'arrêté du 9 août 2004 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation aux recteurs d'académie en matière de gestion des personnels enseignants, d'éducation, d'information et d'orientation de l'enseignement du second degré;
- VU le décret du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT recteur de l'académie de Créteil;
- VU les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n°2018-02-19-003 du 19 février 2018 portant délégation de signature en matière administrative et n°2018-02-19-004 du 19 février 2018 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à monsieur Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 19 avril 2017 nommant madame Sylvie THIRARD dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 27 juillet 2016 nommant madame Sandrine CONNAN, attachée principale d'administration, dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chef de la division de l'enseignement privé au rectorat de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 8 juin 2012, nommant madame Christine GOUBRIEVSKY, APAENES au rectorat de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 18 juillet 2013, nommant madame Catherine JOLY, APAENES au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 12 septembre 2013, nommant madame Elisabeth MONNIER, ADAENES au rectorat de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 9 septembre 2015, nommant madame Isabelle TAIEB, AAE au rectorat de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 30 août 2016, nommant madame Karima NAMOUNE, AAE au rectorat de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 30 août 2016, nommant madame Christine ROSE, AAE au rectorat de l'académie de Créteil;

#### ARRETE

#### ARTICLE 1:

En cas d'absence ou d'empêchement du recteur ou de la secrétaire générale de l'académie de Créteil, délégation de signature est donnée à :

Madame Sandrine CONNAN, chef de la division des établissements d'enseignement privés, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences, les actes relevant des matières ci-après énumérées :

Correspondances aux directions des services départementaux de l'éducation nationale et aux chefs d'établissement concernant la gestion des moyens des établissements d'enseignement privés du premier degré et du second degré de l'académie.

Gestion des établissements d'enseignement privés hors contrat :

- L'accusé réception du dossier d'ouverture d'un établissement d'enseignement privé hors contrat.

Gestion administrative et financière des enseignants contractuels, délégués auxiliaires et suppléants :

- les arrêtés de nomination
- les avis d'affectation
- les avis de classement
- les avis d'avancement d'échelon
- les avis de temps partiel
- les décisions relatives aux congés
- les autorisations d'enseigner
- les fins de fonction pour retraite.

Gestion administrative et financière des enseignants du premier degré :

- les arrêtés de nomination
- les avis d'affectation
- les avis de classement
- les avis d'avancement d'échelon
- les avis de temps partiel
- les décisions relatives aux congés
- les autorisations d'enseigner
- les fins de fonction pour retraite.

#### ARTICLE 2:

En cas d'absence ou d'empêchement de madame **Sandrine CONNAN**, délégation de signature est donnée à :

- Madame Christine GOUBRIEVSKY, adjointe au chef de division,
- Madame Elisabeth MONNIER, adjointe au chef de division,
- Madame Catherine JOLY, chef du service des opérations collectives et de la coordination paye,
- Madame Christine ROSE, chef du service des établissements d'enseignement privés,
- Madame Isabelle TAIEB, chef du service des personnels enseignants des établissements d'enseignement privés,
- Madame Karima NAMOUNE, chef du service des personnels enseignants des établissements d'enseignement privés,

à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences les actes courants du service dont ils ont la responsabilité.

ARTICLE 3 : Sont exclus du champ de la présente délégation les actes portant suspension de fonctions, sanction disciplinaire, licenciement ou fin de fonctions.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté abroge l'arrêté du 6 mai 2018.

ARTICLE 5 : La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région lle-de-France.

Fait à Créteil, le 2 juillet 2018

Le recteur de l'académie de Créteil

Daniel AUVERLO